

Informations pratiques: Mayotte

17-03-2008

Dernière mise à jour : 31-03-2008

Présentation Chiffres clés Informations Pratiques:

Transports

Les endroits les plus côtés

Autres informations pratiques

Transports

La Barge: Petite-Terre et Grande-Terre sont liées par une barge qui assure le transport des passagers et des véhicules. Le paiement du transport aller-retour s'effectue à la gare maritime à Mamoudzou, en Grande-Terre. La traversée dure environ 15 minutes.

Les Taxis: Il est à noter que les transports communs n'existent pas à Mayotte, à l'exception des taxis collectifs qui transportent plusieurs clients.

Les transports routiers et maritimes sont satisfaisants, les échanges avec l'extérieur sont réguliers et en constante progression.

Le trafic aérien a également connu une croissance exceptionnelle. Entre 1994 et 2001, le nombre de passagers est passé de 57 384 à 134 397. L'augmentation du trafic se traduit par la multiplication des rotations, principalement Réunion-Mayotte. Actuellement 4 compagnies aériennes desservent l'île: Air Austral, Air Seychelles, Air Comores et épisodiquement Air Madagascar. La compagnie Air Mozambique a mis récemment en service une liaison hebdomadaire Maputo-Pemba-Mayotte. La mise aux normes de l'aéroport est en cours.

De plus, la construction d'une nouvelle aérogare et l'allongement de la piste sont également prévus dans La Convention de Développement signée le 13 décembre 2002.

haut de page

Les endroits les plus côtés

1) Mamoudzou (97600):

Mamoudzou est la capitale administrative de Mayotte. Elle se trouve sur l'île de Grande Terre. Ses habitants sont appelés les Mahorais. La population y est de 45 646 (chiffre 2002).

Depuis ces dernières années, la concentration des administrations, des commerces et des industries fait de Mamoudzou le pôle incontournable où se côtoient tradition et modernité. Son marché est un lieu de convivialité important. On y vend pêle-mêle bassines, tapis de prière, vêtements, épices et bien sûr fruits et légumes locaux comme bananes, ananas, mangues, papayes, manioc, fruit à pain...

La commune se compose de 7 villages en plus du centre même de Mamoudzou, il s'agit de Cavani, Kawéni (activités industrielles et grande surface), Mtsapéré, Passamainti, Vahibé, Tsoundzou I et Tsoundzou II.

La commune est découpée en trois cantons : Mamoudzou I, Mamoudzou II et Mamoudzou III.

2) Dzaoudzi: (97610)

Dzaoudzi est une commune française de Mayotte constituée de 2 villages : Dzaoudzi et Labattoir.

Le village de Dzaoudzi se trouve sur un piton rocheux situé à proximité de la Petite-Terre à laquelle il est relié par le Boulevard des Crabes (digue artificielle). Pour se rendre en Grande Terre, un système de barges géré par la STM (Société des Transports Maritimes) relie Dzaoudzi à Mamoudzou.

L'aéroport international de Mayotte se trouve à Pamandzi, commune voisine de Dzaoudzi-Labattoir.

Dzaoudzi fut le siège de la Préfecture de Mayotte (construite sur des plans de Gustave Eiffel) avant que celle-ci ne soit transférée à Mamoudzou au milieu des années 1980.

Une base de la Légion étrangère (le DLEM) s'y trouve, on la nomme le rocher, car elle se situe en haut d'un piton rocheux.

La commune compte 15339 habitants regroupés principalement dans le village de Labattoir et compte la plus forte densité de population à Mayotte avec 2349 hab./km². (chiffre 2007).

3) Koungou(97600):

Koungou est une ville du nord de Mayotte qui abrite 19 831 habitants (chiffre 2007). C'est la deuxième ville de Mayotte au niveau de population.

haut de page

Autres informations pratiques- Monnaie légale: l'euro - Décalage horaire: de +2 heures en hiver et de +1 heure en été.

Exemple: en hiver, lorsqu'il est 12h00 à Paris, il est 14h00 à Mamoudzou.

- Téléphone: Pour joindre Mayotte, composer le 02.69 plus les 6 chiffres du numéro de votre correspondant. Depuis novembre 2001, le téléphone portable a été mis en service (réseau SFR).

- Courrier: Le service postal de Mayotte émet ses propres timbres. Les timbres métropolitains ne peuvent pas être utilisés à Mayotte (Attention!!!). Inversement, les timbres portant la mention "Mayotte" ne peuvent être utilisés pour envoyer du courrier depuis la métropole. Le tarif est identique au tarif métropolitain jusqu'à 20 grs.

haut de page